

DAB

PUMP PERFORMANCE



NOVAPOND



NOVA
SALT W



DIVER 6

(GB)

INSTRUCTIONS MANUAL

(FR)

MANUEL D'INSTRUCTIONS

(IT)

MANUALE D'ISTRUZIONI

(DE)

BETRIEBSANLEITUNG

(ES)

MANUAL DE INSTRUCCIONES

(NL)

INSTRUCTIEHANDLEIDING

(FI)

OHJEKIRJA

(PT)

MANUAL DE INSTRUÇÕES

(SE)

BRUKSANVISNING

(RU)

РУКОВОДСТВО ПО ЭКСПЛУАТАЦИИ

(CZ)

INSTRUKČNÍ MANUÁL

(SI)

PRIROČNIK Z NAVODILI

(SK)

NÁVOD NA OBSLUHU

(HR)

PRIRUČNIK S UPUTAMA

(RS) (ME)

PRIRUČNIK SA UPUSTVIMA

(MK)

ПРИРАЧНИК СО ИНСТРУКЦИИ



PUMP PERFORMANCE

NOVAPOND – NOVA SALT W – DIVER 6

(GB) DECLARATION OF CONFORMITY CE We, DAB Pumps S.p.A. - Via M.Polo, 14 – Mestrino (PD) – Italy, declare under our responsibility that the products to which this declaration refers are in conformity with the following directives: – 2006/95/CE (Low Voltage Directive) – 2004/108/CE (Electromagnetic Compatibility Directive) and with the following standards: – EN 60335-1 : 08 (Household and Similar Electrical Appliances – Safety) – EN 60335-2-41 : 05 (Particular Requirements for Pumps)	(FR) DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE Nous, DAB Pumps S.p.A. - Via M.Polo, 14 – Mestrino (PD) – Italy, déclarons sous notre responsabilité exclusive que les produits auxquels cette déclaration se réfère sont conformes aux directives suivantes : – 2006/95/CE (Low Voltage Directive) – 2004/108/CE (Electromagnetic Compatibility Directive) ainsi qu'aux normes suivantes : – EN 60335-1 : 08 (Household and Similar Electrical Appliances – Safety) – EN 60335-2-41 : 05 (Particular Requirements for Pumps)
(IT) DICHIARAZIONE DI CONFORMITÀ CE Noi, DAB Pumps S.p.A. - Via M.Polo, 14 – Mestrino (PD) – Italy, dichiariamo sotto la nostra esclusiva responsabilità che i prodotti ai quali questa dichiarazione si riferisce sono conformi alle seguenti direttive: – 2006/95/CE (Low Voltage Directive) – 2004/108/CE (Electromagnetic Compatibility Directive) ed alle seguenti norme: – EN 60335-1 : 08 (Household and Similar Electrical Appliances – Safety) – EN 60335-2-41 : 05 (Particular Requirements for Pumps)	(DE) EG-KONFORMITÄTSERKLÄRUNG Wir, DAB Pumps S.p.A. - Via M.Polo, 14 – Mestrino (PD) – Italy, erklären unter unserer ausschließlichen Verantwortlichkeit, dass die Produkte auf die sich diese Erklärung bezieht, den folgenden Richtlinien: – 2006/95/CE (Low Voltage Directive) – 2004/108/CE (Electromagnetic Compatibility Directive) sowie den folgenden Normen entsprechen: – EN 60335-1 : 08 (Household and Similar Electrical Appliances – Safety) – EN 60335-2-41 : 05 (Particular Requirements for Pumps)
(ES) DECLARACIÓN DE CONFORMIDAD CE Nosotros, DAB Pumps S.p.A. - Via M.Polo, 14 – Mestrino (PD) – Italy, declaramos bajo nuestra exclusiva responsabilidad que los productos a los que se refiere esta declaración son conformes con las directivas siguientes: – 2006/95/CE (Low Voltage Directive) – 2004/108/CE (Electromagnetic Compatibility Directive) y con las normas siguientes: – EN 60335-1 : 08 (Household and Similar Electrical Appliances – Safety) – EN 60335-2-41 : 05 (Particular Requirements for Pumps)	(NL) EG-VERKLARING VAN OVEREENSTEMMING Wij, DAB Pumps S.p.A. - Via M.Polo, 14 – Mestrino (PD) – Italy, verklaren uitsluitend voor eigen verantwoordelijkheid dat de producten waarop deze verklaring betrekking heeft, conform de volgende richtlijnen zijn: – 2006/95/CE (Low Voltage Directive) – 2004/108/CE (Electromagnetic Compatibility Directive) en conform de volgende normen: – EN 60335-1 : 08 (Household and Similar Electrical Appliances – Safety) – EN 60335-2-41 : 05 (Particular Requirements for Pumps)
(FI) EY-VAATIMUSTENMUKAISUUSVAKUUTUS Me, DAB Pumps S.p.A. - Via M.Polo, 14 – Mestrino (PD) – Italy, vakuutamme ottaen täyden vastuun, että tuotteet joita tämä vakuutus koskee, ovat seuraavien direktiivien: – 2006/95/CE (Low Voltage Directive) – 2004/108/CE (Electromagnetic Compatibility Directive) ja seuraavien standardien mukaisia: – EN 60335-1 : 08 (Household and Similar Electrical Appliances – Safety) – EN 60335-2-41 : 05 (Particular Requirements for Pumps)	(PT) DECLARAÇÃO DE CONFORMIDADE CE Nós, DAB Pumps S.p.A. - Via M.Polo, 14 – Mestrino (PD) – Italy, declaramos sob nossa exclusiva responsabilidade que os produtos aos quais esta declaração diz respeito, estão em conformidade com as seguintes diretivas: – 2006/95/CE (Low Voltage Directive) – 2004/108/CE (Electromagnetic Compatibility Directive) e com as seguintes normas: – EN 60335-1 : 08 (Household and Similar Electrical Appliances – Safety) – EN 60335-2-41 : 05 (Particular Requirements for Pumps)
(SE) EG-FÖRSÄKRAN OM ÖVERENSSTÄMMELSE Vi, DAB Pumps S.p.A. - Via M.Polo, 14 – Mestrino (PD) – Italy, försäkrar under eget ansvar att produkterna som denna försäkran avser är i överensstämmelse med följande direktiv : – 2006/95/CE (Low Voltage Directive) – 2004/108/CE (Electromagnetic Compatibility Directive) och följande standarder: – EN 60335-1 : 08 (Household and Similar Electrical Appliances – Safety) – EN 60335-2-41 : 05 (Particular Requirements for Pumps)	(RU) ЗАЯВЛЕНИЕ О СООТВЕТСТВИИ CE Мы, DAB Pumps S.p.A. - Via M.Polo, 14 – Mestrino (PD) – Italy, заявляем под полную нашу ответственность, что изделия к которым относится данное заявление, отвечают требованиям следующих директив: – 2006/95/CE (Low Voltage Directive) – 2004/108/CE (Electromagnetic Compatibility Directive) и следующих нормативов: – EN 60335-1 : 08 (Household and Similar Electrical Appliances – Safety) – EN 60335-2-41 : 05 (Particular Requirements for Pumps)
(CZ) ES PROHLÁŠENÍ O SHODĚ My, DAB Pumps S.p.A. - Via M.Polo, 14 – Mestrino (PD) – Italy, prohlašujeme na naši výhradní zodpovědnost, že výrobky na která se toto prohlášení vztahuje, vyhovují následujícím směrnicím: – 2006/95/CE (Low Voltage Directive) – 2004/108/CE (Electromagnetic Compatibility Directive) a následujícím normám: – EN 60335-1 : 08 (Household and Similar Electrical Appliances – Safety) – EN 60335-2-41 : 05 (Particular Requirements for Pumps)	(SI) IZJAVA O SKLADNOSTI CE Mi, DAB Pumps S.p.A. - Via M.Polo, 14 – Mestrino (PD) – Italy, izjavljujemo na našo popolno odgovornost, da proizvodi na katere se ta izjava nanaša, so v skladu s sledečimi navodili : – 2006/95/CE (Low Voltage Directive) – 2004/108/CE (Electromagnetic Compatibility Directive) kakor tudi s sledečimi pravili: – EN 60335-1 : 08 (Household and Similar Electrical Appliances – Safety) – EN 60335-2-41 : 05 (Particular Requirements for Pumps)



PUMP PERFORMANCE

(SK) ES VYHLÁSENIE O ZHODE My, DAB Pumps S.p.A. - Via M.Polo, 14 – Mestrino (PD) – Italy, vyhlasujeme na našu výhradnú zodpovednosť, že výrobky na ktoré sa toto vyhlásenie vzťahuje, vyhovujú nasledujúcim smerniciam: – 2006/95/CE (Low Voltage Directive) – 2004/108/CE (Electromagnetic Compatibility Directive) a nasledujúcim normám: – EN 60335-1 : 08 (Household and Similar Electrical Appliances – Safety) – EN 60335-2-41 : 05 (Particular Requirements for Pumps)	(HR) IZJAVA O SUKLADNOSTI CE Mi, DAB Pumps S.p.A. - Via M.Polo, 14 – Mestrino (PD) – Italy, izjavljamo na našu potpunu odgovornost, da proizvodi na koje se ova izjava odnosi, sukladni su sljedećim uputama: – 2006/95/CE (Low Voltage Directive) – 2004/108/CE (Electromagnetic Compatibility Directive) kao što i sljedećim propisima: – EN 60335-1 : 08 (Household and Similar Electrical Appliances – Safety) – EN 60335-2-41 : 05 (Particular Requirements for Pumps)
(RS) (ME) IZJAVA O PODUDARANJU CE Mi, DAB Pumps S.p.A. - Via M.Polo, 14 – Mestrino (PD) – Italy, izjavljamo na našu potpunu odgovornost, da proizvodi na koje se ova izjava poziva, podudaraju se sa sljedećim pravilima : – 2006/95/CE (Low Voltage Directive) – 2004/108/CE (Electromagnetic Compatibility Directive) kao što i sa sljedećim propisima: – EN 60335-1 : 08 (Household and Similar Electrical Appliances – Safety) – EN 60335-2-41 : 05 (Particular Requirements for Pumps)	(MK) ДЕКЛАРАЦИЈА ЗА СООБРАЗНОСТ СО ЕУ ДИРЕКТИВИ Ние, DAB Pumps S.p.A. - Via M.Polo, 14 – Mestrino (PD) – Italy, со наша ексклузивна одговорност изјавуваме дека производите на кои се однесува декларацијата, соодветствуваат со следните директиви: – 2006/95/CE (Low Voltage Directive) – 2004/108/CE (Electromagnetic Compatibility Directive) и со следните стандарди: – EN 60335-1 : 08 (Household and Similar Electrical Appliances – Safety) – EN 60335-2-41 : 05 (Particular Requirements for Pumps)

Mestrino (PD), 15/02/2010

Francesco Sinico
Technical Director

1. MESURES DE SÉCURITÉ



Avant la mise en marche de la pompe, lire attentivement ce livret d'instructions.

Pour des raisons de sécurité, les personnes qui n'ont pas lu les instructions ne doivent pas utiliser la pompe.

L'appareil n'est pas destiné à être utilisé par des personnes (enfants compris) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou manquant d'expérience ou de connaissance, à moins qu'elles aient pu bénéficier, à travers l'intervention d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions concernant l'utilisation de l'appareil. Il faut surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil. (CEI EN 60335-1 : 08)



Le câble d'alimentation et l'interrupteur à flotteur ne doivent jamais être utilisés pour transporter ou pour déplacer la pompe. Utiliser toujours la poignée de la pompe



Quand la pompe est branchée au secteur électrique, éviter tout contact avec l'eau.



Ne jamais déconnecter la fiche de la prise en tirant sur le câble.



Avant toute intervention sur la pompe, toujours débrancher la fiche de la prise de courant.



Si le câble d'alimentation est abîmé, il doit être remplacé par le constructeur ou par son service après-vente autorisé, de manière à prévenir le moindre risque.



Protection contre la surcharge

La pompe est munie d'une protection thermique. En cas de surchauffe éventuelle du moteur, la protection intervient en éteignant automatiquement la pompe. Le temps de refroidissement est d'environ 15-20 min puis la pompe se rallume automatiquement. Après l'intervention de la protection thermique, il faut absolument en identifier la cause et l'éliminer. Consulter la section Recherche des Pannes.

2. UTILISATION

Pompes submersibles pour la recirculation d'eau dans les bassins d'agrément, pour créer des cascades et des jeux d'eau (NOVAPOND). Elles sont projetées pour pomper de l'eau propre ou contenant des particules solides d'un diamètre de 5-10 mm (suivant le réglage de la base filtre).

- adaptées pour le fonctionnement continu
- projetées pour l'installation horizontale ou verticale.

Pompes submersibles multicellulaires, disponibles avec 2, 3, 4 roues (DIVER 6): idéales pour l'utilisation dans des systèmes d'eau de pluie et des réseaux d'irrigation, pour le pompage d'eau dans des réservoirs, des citernes, des bassins, des puits et autres applications nécessitant une pression élevée. Les pompes submersibles multicellulaires doivent être utilisées exclusivement dans l'eau propre. La situation idéale de

travail est avec la pompe complètement immergée ; pendant de courtes périodes elle peut être utilisée jusqu'à la hauteur minimum d'aspiration (50 mm).

Disponibles dans la version automatique munie d'interrupteur à flotteur pour le démarrage et l'arrêt automatique de la pompe.

Caractéristiques :

- excellent refroidissement du moteur qui permet le fonctionnement de la pompe même partiellement immergée
- filtre anti-détritus en acier inoxydable,
- clapet antiretour et raccord 4 niveaux

Pompes submersibles multifonctions spécialement construites pour être utilisées dans l'eau salée (NOVA SALT W).

Elles sont réalisées avec :

- matériaux anti-corrosion et anti-oxydation
- calotte moteur, arbre moteur et boulonnerie en acier inoxydable AISI 316



La température du liquide à pomper ne doit pas dépasser 35° C.



La pompe ne peut pas être employée pour pomper de l'eau salée (à l'exclusion des pompes destinées à cet usage spécifique), des lisiers (à l'exclusion de la version de pompes submersibles adaptées au pompage d'eaux sales avec particules solides d'un diamètre maximum de 38 mm), des liquides inflammables, corrosifs ou explosifs (ex. pétrole, essence, diluants), des graisses, des huiles ou des produits alimentaires.



En cas d'utilisation de la pompe pour l'alimentation en eau domestique, respecter les normes locales des autorités responsables de la gestion des ressources en eau.

3. MISE EN MARCHÉ



Avant de mettre la pompe en marche, vérifier que :

- Le voltage et la fréquence indiqués sur la plaquette des données de la pompe correspondent aux données de l'installation électrique d'alimentation.
- Le câble d'alimentation de la pompe ou la pompe ne sont pas endommagés.
- Le branchement électrique doit être effectué dans un lieu sec, à l'abri d'éventuelles inondations.
- L'installation électrique est munie de disjoncteur différentiel avec une intensité $I_{\Delta n} \leq 30$ mA et que l'installation de mise à la terre est efficace.
- Les éventuelles rallonges doivent être conformes aux prescriptions de la norme DIN VDE 0620.

Note : étant donné les réglementations différentes en vigueur dans chaque pays en ce qui concerne la sécurité des installations électriques, s'assurer que l'installation, par rapport à l'utilisation à laquelle elle est destinée, est conforme aux normes locales.

Brancher la fiche dans la prise de courant.

Fonctionnement automatique :

L'interrupteur à flotteur met en marche et arrête automatiquement la pompe.

Le niveau de l'eau qui permet le démarrage et l'arrêt de la pompe peut être varié en modifiant la longueur du câble du flotteur entre le support et le flotteur.

N.B. : la longueur du câble du flotteur ne doit jamais être inférieure à 10 cm.

Fonctionnement manuel :

- a) Dans le cas de pompe avec flotteur, pour faire démarrer la pompe il faut soulever l'interrupteur à flotteur.
- b) Dans le cas de pompe sans flotteur, brancher la fiche dans la prise.

4. CONSEILS POUR L'UTILISATION

Pour le fonctionnement correct de la pompe, il faut respecter les règles de fonctionnement suivantes :

- **La pompe ne doit pas fonctionner à sec.**
- Ne pas laisser la pompe en marche quand le tuyau de refoulement est bloqué.
- La pompe doit être actionnée exclusivement quand elle est immergée dans l'eau. Si l'eau s'épuise, la pompe doit être arrêtée immédiatement en débranchant la fiche de la prise de courant.

- Il est recommandé de faire très attention quand on fait fonctionner la pompe en mode manuel.
- La pompe doit être positionnée de manière stable à l'intérieur d'un puisard ou dans tous les cas, dans un point plus bas que le local d'installation.
- Le flotteur doit pouvoir se déplacer librement quand la pompe est en fonction, par conséquent, les dimensions conseillées pour le puisard sont de 40x40 cm.
- Pour éviter l'obstruction des passages d'aspiration, il est conseillé de vérifier périodiquement que de la saleté (feuilles, sable, etc.) ne s'est pas accumulée dans le puisard.

ENTRETIEN ET NETTOYAGE

Il faut éviter absolument que la pompe soit exposée au risque de gel. En cas de température présentant ce risque, retirer la pompe du liquide à pomper, la vider et la remiser dans un endroit à l'abri du gel.

Avant toute intervention de nettoyage, la pompe doit être débranchée.

La pompe ne nécessite aucun entretien.

5. RECHERCHE DES PANNES



Avant de commencer la recherche des pannes, il faut interrompre l'alimentation électrique de la pompe (retirer la fiche de la prise).

Si le câble d'alimentation ou un composant électrique quelconque de la pompe sont abîmés, la réparation ou le remplacement de la pièce doivent être effectués par le Constructeur ou par son service après-vente, ou bien par une personne ayant une qualification équivalente de manière à prévenir tout risque.

Pannes	Vérifications (causes possibles)	Remèdes
Le moteur ne démarre pas et ne fait pas de bruit.	A) Vérifier que le moteur est alimenté. B) La pompe n'est pas activée par le flotteur.	B) - Vérifier que le flotteur bouge librement. - Augmenter la profondeur du puisard.
La pompe ne refoule pas	A) La crépine d'aspiration ou les tuyaux sont bouchés. B) La roue est usée ou bloquée. C) La hauteur d'aspiration demandée est supérieure aux caractéristiques de la pompe. D) Niveau sous le minimum d'aspiration.	A) Éliminer les obstructions. B) Remplacer la roue ou éliminer la raison du blocage.
La pompe ne s'arrête pas.	A) La pompe n'est pas désactivée par le flotteur.	A) Vérifier que le flotteur bouge librement.
Le débit est insuffisant.	A) Vérifier que la crépine d'aspiration n'est pas partiellement bouchée. B) Vérifier que la roue ou le tuyau de refoulement ne sont pas partiellement bouchés ou incrustés.	A) Éliminer les éventuelles obstructions. B) Éliminer les éventuelles obstructions.
La pompe s'arrête (intervention possible de la protection thermique).	-Vérifier que le liquide à pomper n'est pas trop dense car il causerait la surchauffe du moteur. -Vérifier que la température de l'eau n'est pas trop élevée. - Vérifier qu'aucun corps solides ne bloque la roue. -Alimentation non conforme aux données de la plaque.	Débrancher la fiche, éliminer la cause qui a provoqué la surchauffe, attendre le refroidissement de la pompe et la rebrancher.

6. MISE AU REBUT

Ce produit ou certaines de ses parties doivent être mises au rebut dans le respect des normes sur l'environnement;

Utiliser les systèmes locaux, publics ou privés, de collecte des déchets.

7. GARANTIE

Tout vice de matériau ou de fabrication sera éliminé durant la période de garantie prévue par la loi en vigueur dans le pays d'achat du produit en procédant, à notre choix, à la réparation ou au remplacement.

Notre garantie couvre tous les défauts substantiels imputables à des vices de fabrication ou de matériau employé à condition que le produit ait été utilisé de manière correcte et conforme aux instructions.

La garantie ne s'applique plus dans les cas suivants :

- tentatives de réparation sur la pompe,
- modifications techniques de l'appareil,
- utilisation de pièces de rechange non originales,
- endommagement/actes de malveillance,
- utilisation non appropriée, par ex. emploi industriel.

Sont exclues de la garantie :

- pièces sujettes à usure rapide.

Pour toute demande d'intervention sous garantie, s'adresser à un centre de service après-vente agréé en présentant la preuve d'achat du produit.

Le Constructeur décline toute responsabilité concernant les éventuelles inexactitudes contenues dans ce livret, si elles sont dues à des erreurs d'imprimerie ou de transcription. Il se réserve le droit d'apporter aux produits toutes les modifications qu'il jugera nécessaires ou utiles, sans en compromettre les caractéristiques essentielles.